



Un groupe communautaire, ça fait quoi?

- Cuisine collective
- Défense de droits
- Lutte à la pauvreté
- Aide à l'emploi
- Alphabétisation
- Maison d'hébergement, refuge
- Maison des jeunes
- Groupe de femmes
- Maison de la famille
- Centre d'action bénévole
- Éducation populaire
- Environnement

Et beaucoup plus !

Un groupe communautaire, ça fait quoi?

- Cuisine collective
- Défense de droits
- Lutte à la pauvreté
- Aide à l'emploi
- Alphabétisation
- Maison d'hébergement, refuge
- Maison des jeunes
- Groupe de femmes
- Maison de la famille
- Centre d'action bénévole
- Éducation populaire
- Environnement

Et beaucoup plus !

Pourquoi les groupes communautaires demandent plus d'argent?

Coupures dans l'éducation, la santé,
et autres services publics



Les besoins de la population augmentent



Plus de personnes se tournent vers les groupes
communautaires



Les groupes sont déjà à bout de souffle et n'ont
pas les moyens de soutenir tout le monde !!!

Pourquoi les groupes communautaires demandent plus d'argent?

Coupures dans l'éducation, la santé,
et autres services publics



Les besoins de la population augmentent



Plus de personnes se tournent vers les groupes
communautaires



Les groupes sont déjà à bout de souffle et n'ont
pas les moyens de soutenir tout le monde !!!

Les 4000 organismes d'action communautaire autonome du Québec s'unissent dans une grande campagne de mobilisation !



Ils réclament de l'État québécois des engagements envers les organismes communautaires, mais aussi envers les personnes qu'ils soutiennent par un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

En **Estrie**, on compte 250 organismes d'action communautaire autonome qui se mobilisent .

Pourquoi se mobiliser ?

- Parce que les organismes communautaires font partie du filet social.
- Parce qu'ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie de milliers de personnes.
- Parce que les coupes dans les services publics appauvrissent la population qui se tourne alors vers les organismes communautaires.
- Parce que les droits sociaux sont bafoués par les mesures d'austérité.
- Parce que de plus en plus de pouvoir se concentre entre les mains de moins en moins de personnes.

Quelles sont nos revendications ?

- La reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social.
- Un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.
- Le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, notamment en regard de l'autonomie.
- Le plein financement à la mission globale de tous les organismes d'action communautaire autonome qui y ont droit, incluant l'indexation annuelle des subventions pour suivre l'augmentation des coûts de fonctionnement.

Les 4000 organismes d'action communautaire autonome du Québec s'unissent dans une grande campagne de mobilisation !



Ils réclament de l'État québécois des engagements envers les organismes communautaires, mais aussi envers les personnes qu'ils soutiennent par un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

En **Estrie**, on compte 250 organismes d'action communautaire autonome qui se mobilisent .

Pourquoi se mobiliser ?

- Parce que les organismes communautaires font partie du filet social.
- Parce qu'ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie de milliers de personnes.
- Parce que les coupes dans les services publics appauvrissent la population qui se tourne alors vers les organismes communautaires.
- Parce que les droits sociaux sont bafoués par les mesures d'austérité.
- Parce que de plus en plus de pouvoir se concentre entre les mains de moins en moins de personnes.

Quelles sont nos revendications ?

- La reconnaissance de l'action communautaire autonome comme moteur de progrès social.
- Un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.
- Le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, notamment en regard de l'autonomie.
- Le plein financement à la mission globale de tous les organismes d'action communautaire autonome qui y ont droit, incluant l'indexation annuelle des subventions pour suivre l'augmentation des coûts de fonctionnement.